



MONTIVILLIERS SOLIDAIRE 1 HABITANT = 1 MASQUE

Pour assurer à chacun de ses concitoyens, la sécurité et la protection à laquelle il a le droit, Montivilliers offre à chaque habitant de son territoire un masque « grand public ». 17 000 masques financés par la ville de Montivilliers et le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

Ce masque est complémentaire aux gestes barrières et la distanciation sociale. Il ne les remplace pas.

Le virus COVID-19 se trouve dans les gouttelettes de salive que l'on produit en éternuant, en toussant ou en postillonnant. Ces gouttelettes peuvent également se déposer sur des surfaces ou des objets que nous touchons. En portant nos mains à notre visage nous augmentons les risques de contamination pour nous-même ou pour les autres.

NOTICE D'UTILISATION

Ce masque ayant été manipulé lors de sa conception, il doit impérativement être lavé selon les conditions décrites (5.) avant toute utilisation.



1.

SE LAVER LES MAINS

Avant de mettre votre masque, lavez-vous les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique.



2.

AJUSTER SON MASQUE

Prendre le masque par les élastiques. Le masque doit recouvrir votre nez et votre bouche. Pincez au niveau supérieur du nez.



3.

CHANGER SON MASQUE TOUTES LES 3 OU 4 H

Porté en continu, changez de masque toutes les 3 ou 4 heures maximum.



4.

PRÉCAUTIONS

Ne touchez pas votre masque. Pour l'enlever, prenez-le par l'élastique.

5.



ENTRETIEN

Lavez votre masque en machine entre 60°C et 90°
Séchage 2 h maximum après lavage.

**MASQUE
« GRAND PUBLIC »
LAVABLE 50 FOIS
CONFORME AUX NORMES
SANITAIRES
FABRIQUÉS EN EUROPE**



À la fin de son cycle de vie, le masque doit être placé dans un petit sac plastique qui devra être fermé et jeté dans une poubelle.